

POINT 18 A L'ORDRE DU JOUR : TEL QU'ADOPTÉ**56^e réunion du Bureau exécutif, septembre-décembre 2020****RESOLUTION DU BUREAU EXECUTIF SUR LE ROLE DE L'EDUCATION POUR STIMULER L'ESPRIT CRITIQUE ET LA LIBERTE D'EXPRESSION ET PROMOUVOIR LA DEMOCRATIE**

Condamnant l'assassinat atroce en France d'un enseignant d'histoire-géographie, M. Samuel Paty, en raison d'un apprentissage avec ses élèves sur l'esprit critique et la liberté d'expression ; et

Rappelant les principes de la résolution [L'éducation pour la démocratie](#) adoptée au 8^{ème} Congrès mondial de l'IE en juillet 2019 à Bangkok ; et

Réaffirmant en particulier qu'une des missions centrales de l'Ecole est d'apprendre aux élèves à penser par eux-mêmes, à respecter les opinions et croyances des autres ; et

Réaffirmant que les institutions éducatives doivent être des lieux sûrs, respectueux, inclusifs et équitables et que les enseignant-e-s doivent disposer de l'autonomie professionnelle, de la liberté académique et du droit de choisir les méthodes et le matériel d'enseignement et d'apprentissage définissant ainsi, par un processus démocratique, les critères de qualité de leur travail ; et

Réaffirmant également que la liberté de conscience et d'expression et le vivre ensemble sont des valeurs fondamentales des démocraties ; et

Constatant que les crises sociales, économiques et environnementales, de même que les tensions politiques et religieuses, affectent les enfants et les lieux d'apprentissage ; et

Constatant que les réseaux sociaux sont massivement utilisés pour véhiculer des fausses informations et propager des messages de haine ;

La 56^e réunion du Bureau exécutif de l'Internationale de l'Éducation, réuni le 27 octobre 2020, décide :

- D'apporter son total soutien aux affiliés français, et à l'ensemble des personnels de l'éducation dans le monde qui subissent des actes de violence dirigés contre l'éducation comme moteur d'émancipation démocratique ; et
- D'appeler les ministres de l'Éducation du monde entier à prendre des mesures concrètes pour protéger et soutenir les personnels d'éducation, ce qui passe par une formation initiale et continue renforcée, par des dispositifs favorisant la solidarité de la communauté éducative, par des mécanismes de recensement et de traitement rapide des menaces et violences à tous les niveaux du système éducatif ; et



- D'appeler les Etats à promouvoir le vivre ensemble et à prendre des mesures fortes pour réduire les inégalités sociales, le chômage et la pauvreté, qui nourrissent le désespoir et constituent un terreau fertile pour la violence et le fanatisme ; et
- D'appeler les organisations membres à intégrer encore plus fortement à leurs activités et revendications nationales et régionales les questions de liberté pédagogique des enseignant.e.s, de développement de l'esprit critique comme objectif fondamental du cursus scolaire; et
- De demander à l'IE de permettre aux affiliés d'accéder aux recherches et analyses sur les questions d'esprit critique et de liberté d'expression et d'échanger des bonnes pratiques.